

LA PÊCHE À LA RECYCLERIE

* QU'EST-CE QUE C'EST LA PÊCHE ?

La pêche est une monnaie locale. Née en 2014 et originaire de Montreuil, elle est mise en circulation depuis le mois de mai 2018 dans plusieurs arrondissements de l'est parisien. Cette monnaie vise à promouvoir une nouvelle économie et a pour but d'inciter les gens à consommer différemment et de manière plus responsable.



POURQUOI ACCEPTER LA PÊCHE À LA RECYCLERIE ? *

La REcyclerie est un tiers lieu d'expérimentation entièrement dédié à l'éco-responsabilité. Accepter la pêche, cela fait partie des valeurs de la REcyclerie, qui comme la pêche, favorise la proximité et les circuits courts, soutient une économie citoyenne et solidaire. La monnaie circule entre les acteurs locaux, vient en aide aux petits commerçants, c'est cela qui nous plait à la REcyclerie.

* DEPUIS QUAND PEUT-ON PAYER EN PÊCHES À LA RECYCLERIE ?

La pêche a été introduite comme moyen de paiement à la REcyclerie en mars 2016, dans le cadre de notre programmation thématique qui était « l'Europe des Possibles ». Pendant 10 mois, nous avons mis chaque mois un pays européen en avant pour en faire sortir les meilleures initiatives éthiques et écologiques. En Mars 2016, nous mettions l'Angleterre à l'honneur, et nous avons dans ce cadre reçu Rob Hopkins, qui nous avait présenté la monnaie locale « la livre de Totnes ».

QUE PEUT-ON PAYER EN PÊCHE À LA RECYCLERIE ? *

Tout ! Votre café, votre repas, votre adhésion aux Amis Recycleurs, votre atelier de jardinage...

* COMMENT LA RECYCLERIE DÉPENSE SES PÊCHES ?

Chez les différents commerçants acceptant la pêche, mais aussi en payant des services, comme le plombier ou bientôt Enercoop, notre fournisseur d'énergie verte !



LA RECYCLERIE EST AUSSI UN COMPTOIR D'ÉCHANGE ! *

À la REcyclerie, vous pouvez également venir échanger vos euros contre des pêches, du lundi au vendredi de 10h à 18h.